DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDEN DU 6 DÉCEMBRE 2023

Comme dans tous les départements de France, la FSU-SNUipp 87 a déposé ce mardi 28 novembre une alerte sociale préalable à un dépôt de préavis de grève. Elle dénonce les conditions de travail fortement dégradées des personnels de l'Éducation nationale du premier degré.
Les réformes imposées par les ministres successifs depuis 2017, tout comme les pressions hiérarchiques locales ne participent pas à la sérénité dans les écoles, ni à la résorption des inégalités, ni à la réussite de tous les élèves. En revanche, elles mettent à mal la profession enseignante privant l'école des moyens lui permettant d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.
Les conditions de travail dans les écoles des enseignantes, enseignants et AESH se sont profondément dégradées, entraînant perte de sens du métier, mal être voire souffrance au travail. Les personnels demandent non pas « un choc des savoirs » mais « des actes forts » du ministère qui répondent aux difficultés rencontrées dans les écoles au quotidien. Aujourd'hui l'inclusion se fait sans moyens supplémentaires ni formation spécifique. Les PE et AESH se sentent trop souvent seuls, sans soutien de la hiérarchie, avec le sentiment de pallier les carences du manque de places dans les établissements médico-sociaux. Lorsqu'elles sont dégradées, les conditions de travail ont des conséquences sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage de tous les élèves.
Le projet de budget 2024 programmant la suppression de 1709 postes d'enseignantes et d'enseignants dans le premier degré va à l'encontre des besoins de l'école alors même que le ministre s'apprête à faire des annonces structurelles sur son fonctionnement. Baisser partout le nombre des élèves par classe, assurer partout le remplacement, développer partout l'aide aux élèves en difficulté ou à besoins particuliers en développant les RASED et en créant des postes d'UPE2A.
Après une 1ère période où la situation du remplacement était presque correcte avec 6 jours de classe non remplacés, la situation s'est brutalement dégradée dès le début de la 2ème période et le nombre de jours de classes non remplacés explose. Dans ce contexte, la suppression de postes annoncée dans le 1er degré et qui touchera à n'en pas douter notre département, est irresponsable. Le département fonctionne avec 4 moyens supplémentaires provisoires mais aussi avec 39 contractue.les depuis la rentrée qui permettent de libérer des moyens de remplacement. L'année prochaine qui se prépare déjà pourrait bien aboutir à une plus grande dégradation encore des moyens d'enseignement et de travail des personnels mais aussi des élèves.
Lors du groupe de travail ministériel sur les conditions de travail qui se tiendra le 5 décembre prochain, la FSU-SNUipp portera les revendications des 102 alertes sociales et mettra le ministère face à ses responsabilités. Sans réponse satisfaisante localement et nationalement, elle construira avec la profession les suites à donner pour obtenir une amélioration significative des conditions de travail des personnels du premier degré.